



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Conseil d'établissement École Saint-Zotique Procès verbal du lundi 24 octobre 2012

Étaient présents :

Alain Provost	Directeur d'école
Christiane Isabelle	Secrétaire
Rachel Demers	Service de Garde
Isabelle Filion	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Philippe Tétreau	Enseignant
Damaris Ayong	Parent
Julie Sauvageau	Parent
Christopher Hall	Parent
Anne-Marie Émond	Parent
Sophie Boucher	Parent
Julie Mercure	La Source
Julie Doyon	Ateliers Cinq-Épices

Étaient absents :



1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Il y a eu lecture de l'ordre du jour. Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-65**. La résolution stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé».

La résolution **CÉ-2012-10-24-65** est **adoptée à l'unanimité**.

2. Vérification du quorum

Il y a quorum pour tenir la réunion.

3. Parole au public

Il n'y a pas de représentants du public à la réunion.

4. Ateliers Cinq-Épices

Monsieur Provost présente madame Julie Doyon, nutritionniste, et le projet des Ateliers Cinq-Épices qui sont donnés à l'école depuis 2003. La CSDM paie 18 ateliers. L'école aimerait payer pour 8 ateliers supplémentaires à 210\$ par atelier soit 1680\$ à prendre du fonds 4. 6 ateliers seront payés par École en Forme et en Santé et 6 ateliers sont offerts gratuitement par les Ateliers Cinq-Épices.

Le budget pour ces ateliers sera approuvé au point 9.

5. Suivi du procès-verbal du 24 septembre 2012

Madame Sophie Boucher confirme que monsieur Benoit Dorais fera un suivi dans les meilleurs délais afin qu'une clôture soit installée. L'échange de courriels est présenté en annexe 1 au procès verbal.

En suivi au point 14, monsieur Alain Provost confirme qu'une éducatrice spécialisée, Madame Elda Nazaire, a été embauchée. De plus, le poste de surveillante de dîner a été comblé et le Club des petits déjeuners a commencé comme prévu.

En suivi au point 15, monsieur Provost précise que le coût du transport n'est pas inclus pour les sorties du 16 octobre et 23 janvier. Madame Ayong a accepté d'ajouter les frais de transport au budget des sorties.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-66**. La résolution **CÉ-2012-10-24-66** stipule ce qui suit : «Le conseil d'établissement décide d'accepter les frais de transport pour les sorties éducatives du 16 octobre et du 23 janvier».

La résolution **CÉ-2012-10-24-66** est **adoptée à l'unanimité**.

Madame Julie Sauvageau discute de la première réunion de la Fondation tenue le 17 octobre 2012. Les nouveaux administrateurs ont été élus. Il a été résolu de demander que la Fondation devienne un organisme de bienfaisance afin de pouvoir émettre des reçus pour dons. La Fondation pourra approuver les demandes du CÉ et payer les activités suggérées par le CÉ et l'OPP lorsque le compte de banque sera libéré. Pour cela les déclarations de mise à jour doivent être complétées et payées.

6 | **Approbation du procès-verbal du 24 septembre 2012 (art. 69, LIP)**

Monsieur Germain propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-67**. La résolution **CÉ-2012-10-24-67** stipule ce qui suit : « Le procès verbal du 24 septembre 2012 est approuvé».

La résolution **CÉ-2012-10-24-67** est **adoptée à l'unanimité**.

7 | **Mot de la présidente**

Madame Damaris Ayong souligne l'efficacité du directeur et le remercie.

8. | **Mot de la direction**

Monsieur Alain Provost salue l'implication des parents jusqu'à maintenant et trouve prometteurs les liens qui se développent entre les parents et l'école.

Une activité parascolaire pour les élèves de 5^e et 6^e année a débuté. Le professeur d'éducation physique supervisera cette activité de soccer tous les lundis midi.

Madame Véronique Landry, psychoéducatrice, a dû partir prématurément. Madame Elda Nazaire, éducatrice spécialisée, prendra le relais.

La campagne de financement a été un succès. Les calculs finaux ne sont pas encore prêts mais les ventes ont été très élevées.

Le site web est maintenant en ligne. L'adresse est st-zotique.csdm.ca et est liée au portail de la CSDM. Un lien pour l'OPP et la Fondation sera disponible.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Finalement, une lettre a été envoyée aux parents pour leur demander de ne pas se présenter dans la cour d'école pendant les heures de classe. Il y a de l'amélioration mais il faudra continuer à surveiller.

9. Adoption du budget annuel de l'école (art. 95, LIP)

Monsieur Alain Provost présente le budget annuel de l'école.

Monsieur Provost indique que certains budgets de la CSDM ne sont pas encore versés. Il explique les dépenses incluent aux lignes Opération solidarité et École Montréalaise. Les Fonds 4 et 9 sont expliqués.

Au poste service de garde, certains comptes sont à recevoir mais les dépenses seront égales aux revenus pour l'année.

Les sorties éducatives ne sont pas encore incluses au budget.

Le poste allocation supplémentaire inclut le coût d'achat de livres dans le cadre du programme lecture à l'école du MELS.

Monsieur Yves Germain propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-68**. La résolution **CÉ-2012-10-24-68** stipule ce qui suit : « Le budget annuel de l'école est approuvé tel quel ».

La résolution **CÉ-2012-10-24-68** est adoptée à l'unanimité.

10. Approbation des sorties éducatives (art. 87, LIP)

Monsieur Provost présente une sortie pour les élèves de 5^e et 6^e année à la clinique dentaire du Collège Maisonneuve. Le transport pour cette sortie sera gratuit.

Madame Sophie Boucher propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-69**. La résolution **CÉ-2012-10-24-69** stipule ce qui suit : « La sortie à la clinique dentaire du Collège Maisonneuve est approuvée ».

La résolution **CÉ-2012-10-24-69** est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Provost présente une activité pour les élèves de 1^{ère}, 2^e et 2^e/3^e année le 28 février prochain. Dans le cadre du programme Jeune Public une sortie au bois-de-Liesse permettra aux élèves de participer, entre autre, à un rallye nature. La sortie est gratuite et les frais de transport seront de 3\$ par enfant.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-70**. La résolution **CÉ-2012-10-24-70** stipule ce qui suit : « La sortie au Bois-de-Liesse est approuvée ».

La résolution **CÉ-2012-10-24-70** est adoptée à l'unanimité.

11. Fête de l'Halloween – 31 octobre (art. 87, LIP)

Le 31 octobre des jeux seront organisés par les élèves de 6^e année de 10h00 à 11h15. En après-midi, les élèves seront déguisés et participeront à un bal masqué de 13h30 à 14h15.

Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-71**. La résolution **CÉ-2012-10-24-71** stipule ce qui suit : « Les activités d'Halloween sont approuvées ».

La résolution **CÉ-2012-10-24-71** est adoptée à l'unanimité.

12. Modification aux mesures de sécurité (art. 76, LIP)

Monsieur Provost mentionne que le contenu de la lettre remise aux parents le 3 octobre dernier fera partie du code de vie de l'école. La lettre demande que « tout adulte (incluant les parents) de rester à l'extérieur de la cour d'école durant les heures scolaires ». Le texte final sera présenté par monsieur Provost.

Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-72**. La résolution **CÉ-2012-10-24-72** stipule ce qui suit : « Le code de vie sera modifié pour inclure l'interdiction à tout adulte de rester à l'intérieur de la cour d'école durant les heures scolaires ».

La résolution **CÉ-2012-10-24-72** est adoptée à l'unanimité.

13. Poux et punaises (C. Hall)

Monsieur Christopher Hall explique que la procédure actuelle après les cours d'éducation physique de mettre tous les sacs d'éducation physique ensemble dans un bac n'est pas hygiénique et peut amener plus facilement l'infestation de poux et punaises. Monsieur Provost fera circuler une note aux parents pour leur rappeler que les vêtements d'éducation physique doivent être rangés dans un sac hermétique et que chaque élève est responsable d'apporter son sac à sa case et à la maison.



14. Mot de la déléguée au comité de parents du réseau ouest

Madame Anne-Marie Émond résume le contenu de la première réunion du comité du réseau ouest. Le quartier 14 est peu représenté au comité. Sur 7 écoles, seulement 3 étaient représentées par leur délégué. Madame Émond rappelle aux parents membres du CÉ leur responsabilité de questionner les budgets. Madame Émond a été nommée représentante de quartier.

15. Mot des représentants du personnel enseignant

Rien à noter

16. Mot de la représentante du personnel de soutien

Madame Christiane Isabelle note qu'il y a une augmentation des retards depuis dix jours. La procédure pour informer les enseignants des retards sera revue pour s'assurer que tous les retards sont consignés et les parents avertis des conséquences de retards répétés.

17. Mot de la représentante du service de garde

Madame Rachel Demers a envoyé un sondage auprès des parents pour connaître leurs besoins pendant la semaine de relâche. Elle confirme que la sortie aux pommes lors de la journée pédagogique du 9 octobre a été un succès. Seulement 6 enfants sont restés à l'école.

Madame Demers planifie une sortie au cinéma pour la prochaine journée pédagogique du 1^{er} novembre. Le coût par enfant sera de 12.50\$, incluant les frais de garde de 7.00\$. De plus, Madame Demers a réservé une journée d'équitation le 8 mai prochain au centre d'équitation 1101.

Monsieur Christopher Hall propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-10-24-73**. La résolution **CÉ-2012-10-24-73** stipule ce qui suit : « La sortie au cinéma le 1^{er} novembre ainsi que la sortie d'équitation du 8 mai sont acceptées ».

La résolution **CÉ-2012-10-24-73** est **adoptée à l'unanimité**.

Madame Demers annonce que la plateforme éducative est mise en place. Monsieur Provost précise que la plateforme se conforme au projet éducatif, aux valeurs, types d'activités et axe de développement mis de l'avant par l'école. Les éducatrices, accompagnées de la conseillère pédagogique, doivent s'appuyer sur la plateforme éducative pour planifier les activités du service de garde. Un document de synthèse et



la réglementation sont remis aux membres du CÉ pour qu'ils puissent en prendre connaissance et en discuter à la prochaine réunion.

18 Mot de la représentante de la communauté

Madame Julie Mercure remercie Monsieur Provost de sa visite à La Source. Elle annonce que le 31 octobre, des activités spéciales sont planifiées. Madame Mercure rappelle que les veilles de journée pédagogiques il n'y a pas d'aide aux devoirs. Elle confirme que tout se déroule très bien jusqu'à maintenant.

19. Varia

1. Le point des activités pour le préscolaire et le premier cycle est remis à la prochaine réunion
2. Monsieur Christopher Hall demande que la procédure d'accompagnement des élèves à la sortie de l'école vers le service de garde ou vers les parents soit revue. Les enseignants devraient s'assurer que l'élève a vu son parent dans la cour avant de le laisser partir. Madame Demers confirme que les enfants qui vont au service de garde attendent dans le gymnase que les autres élèves soient partis et sont ensuite accompagnés par un adulte responsable vers le service de garde.
3. Madame Julie Sauvageau propose la venue de deux conférenciers. Monsieur Philippe Beaudry, athlète olympique aux jeux de Londres pourrait être invité via le programme Jouez Gagnant. Monsieur Eloho Omalosanga est un jeune du quartier de la Petite-Bourgogne et un ancien élève du programme « Bien dans mes Baskets » qui recevra le prix Dollard-Morin des mains de Madame Pauline Marois. Les deux conférenciers proposés sont d'excellents modèles de persévérances autant dans les études que dans le sport et d'implication sociale.

20. Levée de l'assemblée

Monsieur Hall propose la levée de l'assemblée.

La réunion prend fin à 22h00.

Approuvé à la séance du conseil d'établissement du 28 novembre 2012

Le directeur,

Alain Provost

La présidente

Damaris Ayong



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Annexe 1

From:

Sophie Boucher

To:

julie.sauvageau@videotron.ca;

Subject:

Fwd: École St-Zotique

Date:

Wednesday, October 24, 2012 7:10:00 PM

Correspondance Conseil d'établissement et Benoît Dorais. Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: doraisb@csgm.qc.ca **Date:** 1 octobre 2012 18:35:28 HAE **Destinataire:** "Sophie Boucher" <sboucher73@gmail.com> **Cc:** "Louise L POTVIN" <louise.potvin@ville.montreal.qc.ca> **Objet: Rép : École St-Zotique Répondre à:** doraisb@csgm.qc.ca

Madame,

J'accuse réception de votre courriel du 28 septembre 2012 et vous assure qu'un suivi vous sera fait dans les meilleurs délais. Aussi, je vous invite à ajouter à votre carnet d'adresses mon courriel à titre de maire du Sud-Ouest :

benoit.dorais@ville.montreal.qc.ca

Pour de telles demandes, il est préférable d'ajouter ce courriel dans les destinataires en plus de celui de commissaire scolaire. En terminant, je vous remercie des bons mots quant à l'implantation de la clôture. Sur ce, bonne fin de journée à vous et à bientôt !

Le commissaire scolaire,

[ENVOYÉ PAR BLACKBERRY] _____ BENOIT DORAIS Commissaire scolaire Saint-Henri-Petite-Bourgogne- Pointe-Saint-Charles Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO) Commission scolaire de Montréal Tél. 514 596-7790 Ce message et tout document y étant rattaché doivent être considérés comme confidentiels et privés, à la seule attention du destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire de cet envoi, vous n'êtes pas autorisé à diffuser l'information qu'il contient. Nous vous demandons alors de nous avertir de l'erreur par retour de courriel ou par téléphone et d'effacer le message de votre système. Merci de votre collaboration.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Annexe 1 (suite)

From: Sophie Boucher <sboucher73@gmail.com>

Date: Fri, 28 Sep 2012 22:54:36 -0400

To: <doraisb@csdm.qc.ca>

Subject: École St-Zotique
Bonjour Monsieur Dorais,

Je suis un parent membre du conseil d'établissement de l'école St-Zotique et je vous écris précisément en son nom. Lors de la réunion du conseil, le 24 septembre dernier, les membres ont soulevé des craintes quant à la sécurité des enfants aux abords de l'école. L'école sise sur la rue Palm n'est pas entièrement protégée contre la vitesse automobile. En fait, sur la rue Palm l'affichage de la zone scolaire est adéquat, mais il n'y a pas d'équivalent sur la rue Notre-Dame. Pourtant, la cour d'école longe directement la rue Notre-Dame et les voitures roulent à des vitesses pas toujours raisonnables.

Le conseil propose d'étendre la zone scolaire à cette portion de la rue Notre-Dame.

De plus, le conseil souhaite vous faire part d'une deuxième recommandation : l'ajout d'un passage pour piétons sur la rue Notre-Dame, à l'intersection de la rue Courcelle, afin de favoriser une traversée sécuritaire vers la bibliothèque du quartier.

En terminant, j'aimerais vous remercier au nom du conseil d'avoir diligemment reconnu l'importance de mieux protéger les enfants de l'école en donnant votre aval au projet de clôturer la cour et le parc qui jouxtent l'établissement.
Veuillez agréer, Monsieur Dorais, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Sophie Boucher



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Annexe 2